

Nicolas, licencié

GRACE A SES COLLÈGUES...

Menacé de licenciement pour un accident de la route, le conseil de discipline a rendu un avis défavorable à la sanction demandée par l'employeur, la faute grave. Malgré cela la Direction Générale a licencié tout de même Nicolas le 26/09/2018 en s'appuyant sur deux attestations mensongères de ses collègues.

A l'heure où les salariés ont des conditions de travail qui se dégradent chaque jour un peu plus, à l'heure où les salaires n'évoluent plus, à l'heure où la charge de travail ne fait qu'augmenter, à l'heure où le pouvoir d'achat est en berne, tous les salariés devraient ensemble tous faire front commun !

**Est-ce ce qu'il se passe ?
NON !**

Plutôt que défendre les intérêts de tous les salariés, certains Vichystes trouvent une certaine satisfaction à aider l'employeur à licencier leurs collègues...

Et oui, le moment est grave !

Ce sont nos propres col-

lègues qui aujourd'hui par des attestations ou des FSEI (demandes encouragées par les directions) qui permettent le licenciement.

Dans plusieurs établissements, « épier » ses collègues est devenu le sport national ! Lorsque je ne m'entend pas avec un collègue je fais une attestation, lorsque je ne suis pas d'accord avec lui je fais une FSEI, il fait un pas de travers...

Eh oh STOP !!!

Nous sommes toutes et tous salariés de la sécurité sociale ! Vous savez le fameux régime issu du Conseil national de la résistance créé juste après celui de Pétain...

Attention, ne nous méprenons pas, la CGT ne cau-

tionnera jamais des erreurs professionnelles lourdes et avérées, néanmoins ces agissements qui relèvent de différents personnels et non professionnels feront courir à tous un jour ou l'autre un danger envers leur emploi.



N'en arrivons pas à un mouvement « #Balance ton collègue »...

Soyons en revanche tous soudés pour revendiquer auprès de notre employeur...